

TOURISME ET LOISIRS

GUIDE CONFERENCIER

LP10700A - LICENCE PROFESSIONNELLE ARTS LETTRES ET LANGUES

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE



EPN11 - Territoires

60 crédits ECTS
 Licence professionnelle

Licence professionnelle Arts, lettres et langues mention Guide conférencier

Mentions officielles :

- Arrêté du 08/07/2021
- Accréditation jusqu'au 31/08/2025

France Compétences : **RNCP29977**

Niveau d'entrée requis : niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie : niveau 6 (bac+3)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

NSF : Art et patrimoine ; Art et communication (134g) - Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes (130) - Animation touristique et culturelle (335t),

Métiers (ROME) :

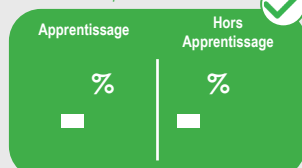
G1102 - Promotion du tourisme local
 G1201 - Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

Débouchés :

- Guide conférencier
- Accompagnateur touristique
- Médiateur du patrimoine
- Poursuite d'études : DU, Master dans les domaines de la culture, de la valorisation des patrimoines ou du tourisme, ou via des diplômes du Cnam.

Taux de réussite 2024

Effectifs Réunion présent aux examens



Taux d'abandon global : 0%

En savoir plus
 Evolution professionnelle des diplômés sur www.cnam.re

OBJECTIFS

La licence professionnelle Guide-conférencier donne accès à la **carte professionnelle de guide-conférencier**, délivrée en préfecture. Elle permet aux auditeurs-ices d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice du métier de guide-conférencier, telles qu'elles sont définies dans l'**arrêté ministériel du 9.11.2011, modifié par l'arrêté du 28.12.2016**.

En France, le guide-conférencier exerce une activité réglementée, le plus souvent en qualité de **travailleur indépendant et/ou sous contrat** auprès de nombreuses structures (agences réceptives, tour-opérateurs, offices de tourisme, etc.). Il rend accessible aux visiteurs français et étrangers les **différents types de patrimoines** (naturels, historiques, culturels, scientifiques et techniques, matériels et immatériels). Il sait les présenter et les mettre en valeur. Il est autorisé à conduire des visites commentées dans l'ensemble des lieux à accès réglementé, y compris dans les monuments nationaux et musées de France.

La formation met ainsi l'accent sur des compétences spécifiques telles que la **méthodologie** et les **techniques de la médiation orale des patrimoines, la démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel, et la gestion de l'activité professionnelle** (statuts juridiques, pratiques du numérique, etc.), ainsi que sur des connaissances spécifiques, notamment dans les **domaines de l'histoire et de l'histoire des arts, des sciences et des techniques**. L'obtention de la licence professionnelle Guide-conférencier requiert la maîtrise d'au moins une **langue étrangère, régionale ou des signes**, et la validation d'une **expérience professionnelle** et d'un **projet tuteuré**.

La licence Guide-conférencier a donc pour objectif de **former de futurs professionnels du guidage et de la médiation** qui auront acquis, au cours de leur période de formation :

- les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant d'assurer les missions d'un guide-conférencier ;
- les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant de démarrer, poursuivre et/ou développer une activité professionnelle sous un statut d'indépendant et/ou de salarié, en prenant en compte les évolutions du secteur et de la profession (apparition des plateformes numériques, cumul des statuts professionnels, etc.) ;
- une expérience professionnelle significative (minimum 12 semaines).

La licence Guide-conférencier peut également permettre la **poursuite d'études** : DU, Master dans les domaines de la culture, de la valorisation des patrimoines ou du tourisme, ou via des diplômes du Cnam (CC Médiation culturelle, CS d'ingénierie de la culture et de la création, etc.).

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'apprentissage (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Conditions d'accès

La sélection se fait sur **dossier de candidature** (éventuellement accompagné d'un entretien). Un jury de sélection évalue l'adéquation des compétences et des connaissances du candidat avec les prérequis nécessaires ainsi que l'adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la licence professionnelle.

Une expérience professionnelle dans le secteur du guidage et/ou de la médiation culturelle est un atout supplémentaire dans le cadre de la candidature à cette licence.

Trois critères président la sélection des candidat(e)s : disposer d'un diplôme de niveau minimal bac+2, argumenter un projet professionnel précis, et justifier d'un niveau de langue étrangère (niveau minimal requis : B2).

Cette formation s'adresse aussi aux personnes justifiant d'une **expérience professionnelle significative en tourisme et patrimoine local** (VAPP / VAE).

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- **Durée** : 1 an (délai de validation : 2 ans maximum)
- **Lieux de formation** : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF. Certaines séances de travaux dirigés pourront être menées au sein de l'Université de la Réunion
- **Horaires** : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

CALENDRIER

CALENDRIER		semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2024			
Inscriptions jusqu'au	31/10/24	31/03/25	
Début des cours	09/09/24	03/03/25	
Fin des cours	07/02/25	18/07/25	
Semaine de révisions	semaine du 10/02/25	semaine du 21/07/25	
Examens 1ère session	semaine du 17/02/25	semaine du 28/07/25	
Examens 2nde session	quinzaine du 18/08/25 au 29/08/25		
Interruption des cours à partir du 19/12/2024 reprise des cours le 06/01/2025			

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
 18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
 Tél. 0262 42 28 37
 du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
 consultez notre guide : www.cnam.re



LICENCE PROFESSIONNELLE

	période	enseignements	examens	
USEC65				6 ECTS
Tourisme en transition : connaissance du secteur et gestion de l'activité professionnelle	S1	 1,5		
USEC20				10 ECTS
Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines	An.	 2,5		
USEC21				12 ECTS
Arts, sciences et patrimoines	An.	 3		
USEC22				6 ECTS
Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel	S2	 1,5	 1,5	
USEC1J				6 ECTS
Langue étrangère, régionale ou langue des signes (niveau C1)	An.	 1,5	 1,5	
UAEC08 				8 ECTS
Expérience professionnelle ou stage		mémoire  2	 2	
UAEC09 				12 ECTS
Projet tuteuré		projet  3	 3	

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET PROJET TUTEURÉ

UAEC08 - Mémoire professionnel

Chaque élève doit justifier d'une expérience professionnelle en tant que guide-conférencier.

Cette expérience professionnelle peut être de trois natures :

- soit de plus de trois ans pour les candidats déjà en activité avant le début de la formation,
- soit de 420h minimum dans le cadre d'une expérience professionnelle en cours entre le début et la fin de la formation (ex.: contrat d'alternance, CDD, auto-entrepreneur en activité),
- soit de douze semaines (ou 420h) dans le cadre d'un stage en entreprise, en France ou à l'étranger, durant l'année de formation.

Cette expérience professionnelle fait l'objet de la **rédaction et la soutenance** d'un mémoire professionnel.

UAEC09 - Projet

Chaque élève développe un projet professionnel qui vise à préparer son intégration professionnelle en tant que Guide-conférencier.

Le projet tuteuré porte soit sur la création d'une ou de plusieurs prestations de visite guidée, de médiation culturelle ou touristique, ou un cycle de conférences potentiellement commercialisable(s) dès l'obtention de la carte professionnelle, soit sur une démarche plus complète consistant en la création d'une entreprise. Il fait l'objet d'un accompagnement par un tuteur professionnel et par un tuteur pédagogique.

Le projet tuteuré est un **travail écrit et fait l'objet d'une soutenance devant un jury** composé d'enseignants et de professionnels.

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

 Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

 Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

 présentiel en soirée

 présentiel en journée

 100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

 examen terminal sur table

 production à rendre

 évaluation orale

 coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

UNITES D'ENSEIGNEMENT

USEC65

Cette unité d'enseignement permet aux élèves de comprendre l'environnement économique du secteur du tourisme culturel, d'analyser les tendances des marchés nationaux et internationaux, de distinguer les enjeux d'adaptation ou d'évolution des entreprises et des métiers du guidage et de la médiation, de travailler sur la question de l'interculturalité. Il offre un cadrage du secteur touristique comme phénomène socio-culturel. Il a pour but de familiariser les futurs guide-conférenciers à l'hétérogénéité des publics et de leurs attentes, à l'évolution des patrimoines, et d'offrir aux auditeurs.trice.s l'occasion d'une prise de recul sur la « mise en désir » de la destination touristique.

Ce cours vise à former les auditrices et auditeurs sur les cadres administratifs, législatifs et techniques de leur future profession : connaissance des statuts et conditions du métier de guide-conférencier, organisation logistique d'une visite guidée, lien avec l'institution culturelle ou le site touristique, pratiques numériques, marketing et communication.

Modalités de validation : contrôle continu – deux notations minimum

USEC20

Ce cours vise à préparer les futur.e.s guides-conférencier.e.s à la prestation de médiation orale, de la préparation de la trame d'une visite à la conduite d'un groupe. Cet enseignement permet de former les auditrices et auditeurs à la prise de parole, la maîtrise de la voix, la communication orale et gestuelle, ainsi qu'à l'animation. Il s'agit également d'apprendre à adapter son produit de visite à la situation : type de public, environnement, mise à disposition de supports techniques, etc. Ce cours inclut donc un enseignement théorique ainsi que des mises en situation et en application sur le terrain.

Modalités de validation : contrôle continu – deux notations minimum

USEC21

Ce cours a pour objectif, d'une part, d'enrichir les connaissances des auditeurs.trice.s concernant les différentes typologies de patrimoines, l'histoire, les arts et la culture, ainsi que les domaines des sciences et des techniques. L'enseignement est adapté à un public de futurs professionnels de la médiation et intègre donc un enrichissement du vocabulaire spécifique aux domaines pré-cités, un apport de repères sur les principaux courants littéraires et des grands concepts religieux et culturels. Il doit permettre à l'auditeur.trice, d'autre part, de savoir identifier, analyser et synthétiser diverses ressources littéraires, scientifiques, techniques et artistiques en vue de la création et de la prestation de guidage et de médiation. Ce cours prend aussi en compte les supports de valorisation territoriale, tels les « Villes et Pays d'art et d'histoire », les parcs naturels et les sites classés. Ce cours inclut des enseignements en classe et sur le terrain.

Modalités de validation : contrôle continu (examen écrit + examen oral in situ)

USEC22

Ce cours vise à prendre du recul sur le territoire, d'une part, et sur l'objet culturel, d'autre part, afin d'adopter une posture de médiateur à leur égard. L'enseignement porte sur les compétences et les outils nécessaires à la lecture et à l'interprétation d'une œuvre, d'un objet patrimonial, d'un site, d'un monument ou d'un territoire. Il s'agit aussi de savoir identifier et comprendre la notion de « paysage » et les grilles de lecture pour l'observer et le décrire.

Ce cours inclut la maîtrise des techniques d'information et communication : recherche documentaire, création d'un commentaire pour une visite, sélection et analyse de données nécessaires pour exploiter, argumenter et critiquer un objet culturel.

Modalités de validation : contrôle continu (examen écrit + examen oral in situ)

USEC1J

Ce cours est axé autour de l'apprentissage d'un vocabulaire nécessaire pour décrire des œuvres, objets et monuments, l'entraînement à la compréhension orale (avec une variété d'accents), le travail sur la prononciation et l'intonation, les mises en situation de guidage, de conférence et de conversation. Il doit permettre aux élèves d'atteindre **un niveau équivalent au C1** du Cadre Européen Commun de Référence **en langue régionale (créole réunionnais)**.

Peuvent bénéficier d'une validation automatique de l'USEC1J Langue étrangère, langue régionale ou langue des signes (niveau C1), dans le cadre de la VES (Cf. : note de règlement DNF n°2022-30) :

- Les auditeurs.trice.s qui veulent faire valoir la maîtrise de leur langue maternelle (autre que le français) ;
- Les auditeurs.trice.s qui veulent faire valoir la maîtrise d'une langue étrangère (autre que le français) sur la base d'études supérieures effectuées à l'étranger dans cette langue ou sur la base de leur diplôme de langue (minimum bac+3) obtenu dans un établissement supérieur de l'Union européenne ;
- Les auditeurs.trice.s titulaires d'un CAPES en anglais ou dans une autre langue vivante étrangère.

Les élèves peuvent s'inscrire sur l'unité d'anglais ANG du Cnam de manière optionnelle. Attention, la validation d'un niveau C1 en anglais ou dans une autre langue étrangère ne dispense pas de suivre l'unité USEC1J.

Modalités de validation : contrôle continu (examen écrit + examen oral in situ)



- Une formation reconnue enregistrée auprès de France Compétences
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire de professionnels et d'enseignants chercheurs
- Pour la valorisation d'un métier d'avenir ...

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité de cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS +
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
<u>Alternance</u> : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.

Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

Licence professionnelle Guide conférencier

bloc 1	Usages des outils du numérique dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle
bloc 2	Acquisition, exploitation et synthèse de connaissances spécifiques à la pratique du guidage et de la médiation culturelle
bloc 3	Expression et communication écrites et orales dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle
bloc 4	Positionnement vis-à-vis des champs professionnels du tourisme, des loisirs et de la culture
bloc 5	Insertion professionnelle et responsabilité au sein d'une organisation culturelle, touristique ou de valorisation des patrimoines
bloc 6	Maîtrise de la méthodologie et des techniques de la médiation orale des patrimoines
bloc 7	Conception et mise en œuvre de dispositifs de médiations culturelles adaptés aux marchés et tendances locales et régionale

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements (UE)

Pour l'ensemble des UE de la licence professionnelle, la validation est basée sur une moyenne de 10/20 en tenant compte des pondérations. Si la moyenne n'est pas atteinte, l'élève doit obligatoirement repasser la/les UE inférieures à la moyenne.

Les UE sont coefficientées de 1 à 3. La moyenne incluant le mémoire avec soutenance doit être égale à 10/20. La soutenance doit être à 10/20 minimum (cf. ci-après).

3. Validation du mémoire professionnel et du projet tuteuré

L'élève devra rédiger et soutenir à l'oral un mémoire professionnel dans lequel il devra mettre en exergue la méthodologie de conduite de projet acquise au regard de la formation et en lien avec une situation professionnelle réelle (activité professionnelle ou stage). Il devra également produire un rendu soutenu à l'oral dans le cadre du projet tuteuré (voir page précédente).

L'élève devra obtenir un avis favorable de la production écrite et à la restitution orale devant un jury en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 à son mémoire (UAEC08) ainsi qu'au projet (UAEC09).

4. Validation de l'expérience professionnelle

L'élève doit pouvoir justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation visée, à défaut il devra effectuer un stage de 3 à 4 mois en lien avec le diplôme.

Tout candidat sélectionné doit valider le diplôme dans un délai maximum de deux années universitaires consécutives.

Art.12 de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Les établissements arrêtent également, pour chacune des formations, les modalités d'obtention du diplôme qui font l'objet d'une compensation des résultats obtenus. Cette compensation respecte la progressivité des parcours. Elle s'effectue au sein des unités d'enseignement définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. De même les blocs de connaissances et de compétences peuvent être affectés d'un coefficient qui peut varier de 1 à 2. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent.

Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé.** Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, France Travail, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://territoires.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Contactez votre référent-e Handicap
emicconi@cnam.re / sferrand@cnam.re

Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion